



Communiqué de presse, Toulouse, le 18 novembre 2025

L'Université Toulouse Capitole confirme son ancrage territorial dans le Tarn-et-Garonne par une convention de partenariat

Implantée dans le Tarn-et-Garonne depuis 1994 grâce à son antenne à Montauban, l'UT Capitole est fière de consolider sa présence dans cette ville universitaire d'équilibre. Une convention a été signée le mardi 18 novembre à 11h, au sein de l'université, en présence de Michel Weill, président du conseil départemental, Dominique Sardeing vice-présidente départementale en charge de l'enseignement supérieur et Hugues Kenfack, président de l'université. Elle pérennise la parfaite collaboration entre ces deux institutions, dans le cadre des activités d'enseignement supérieur et de recherche menées à Montauban et préfigure de nouvelles actions visant à promouvoir la vie étudiante sur le territoire du Tarn-et-Garonne.

La collaboration entre le conseil départemental de Tarn-et-Garonne (CD82) et l'Université Toulouse Capitole s'inscrit pleinement dans la feuille de route régionale définie par le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI). Elle s'articule autour de trois défis majeurs : offrir aux étudiantes et étudiants les conditions propices à leur réussite dans tous les territoires, les préparer aux métiers de demain et faire de l'Occitanie une des premières régions scientifiques et technologiques d'Europe. À l'échelle locale, cette ambition s'articule autour de quatre enjeux stratégiques :

- Accompagner l'orientation des étudiantes et étudiants et élargir l'offre de formation.
- Offrir une qualité de vie étudiante attractive.
- Promouvoir la recherche et l'innovation pour répondre aux mutations sociales et territoriales et apporter une expertise aux politiques publiques du CD82.
- Développer la coordination et les synergies entre les acteurs du territoire.

30 ans de travail commun, au service de la société de demain

Depuis 1994, UT Capitole dispense une licence de droit à Montauban, grâce à son antenne au sein du Centre universitaire de Tarn-et-Garonne. Ce sont aujourd'hui **près de 350 étudiants** qui sont inscrits sur les trois années de licence ainsi qu'au diplôme universitaire « administration générale des collectivités territoriales », et plusieurs milliers qui en sont désormais alumni.

La licence bénéficie de la même formation et permet l'obtention du même diplôme que celle du campus toulousain. Ce fonctionnement garantit un accès aux études supérieures en proximité, contribuant ainsi à la démocratisation de l'enseignement supérieur et à l'égalité des chances pour de nombreux étudiants et étudiantes qui n'auraient pas eu les moyens d'étudier à Toulouse.

Les activités de recherche sont également au centre de cette nouvelle convention. Les recherches menées sur le territoire du Tarn-et-Garonne, en particulier, feront l'objet d'un accompagnement visant à éclairer les mutations sociales et les politiques publiques.

Contacts presse: